

COMPTE-RENDU

de la séance du Conseil Municipal

Du mardi 26 janvier 2016 à 21 h

.....
L'an deux mil seize et le vingt six du mois de janvier, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la commune de La Bastide de Sérrou, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain METGE, Maire de la commune.

PRESENTS :

Guy Artigues, Denis Cambus, Fabien Carrère, Huguette Déjean, Gilbert De Sacramento, Jocelyne Dupuy, Jean-Paul Foncel, Alain Metge, Yves Micas, Romain Nunez, Didier Piquemal, Annie Rouquette, Chantal Thibout et Danièle Vigneaux

ABSENT EXCUSE : Paul Rogalle

Secrétaire de séance : Annie Rouquette

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique.

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 01 décembre 15

Délibérations :

N° 1 : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux : Toiture principale église bourg

Par 14 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le conseil municipal valide la demande de D.E.T.R. pour la toiture principale de l'église du bourg

N° 2 : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux : rénovation et extension village de vacances – tranche ferme

Par 14 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le conseil municipal valide la demande de D.E.T.R. pour la tranche ferme

N° 3 : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux : rénovation 3 ponts (Rhodes, Plaisance et La Tour du Loup)

Par 14 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le conseil municipal valide la demande de D.E.T.R. pour les 3 ponts

N° 4 : Autorisation d'engager des dépenses d'investissements à hauteur de 25 % des crédits de 2015 (budget général) :

chapitre 21 : 63 258,50 € - chapitre 23 : 36 057 €

Par 14 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le conseil municipal accepte d'engager des dépenses d'investissements.

N° 5 : Indemnité de conseil au comptable du Trésor Public exercice 2015 : 466,76 €

Par 14 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le conseil municipal accepte de verser l'indemnité à 100 %

N° 6 : Projet de création d'une commune nouvelle. Proposition de contacter toutes les communes limitrophes de La Bastide de Sérou

Par 14 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le conseil municipal propose de contacter les communes limitrophes pour organiser une réunion de travail. La commission Administration de La Bastide de Sérou fera partie de ce groupe de travail

QUESTIONS DIVERSES

- Formation d'assistante maternelle pour un adjoint technique 2^e classe (entretien ménager des bâtiments) : remplacement en interne
- Programme de travaux 2016 : Espace Jean-Nayrou (intérieur), Toiture église La Bastide, mur rue Lafaurie, berges arize (au niveau village de vacances), quai de bus, ponts (plaisance, tour du loup et rhodes), étude traverse village, numérotation rues, matériel pour service technique et programme voirie sous mandat (com com). Prêt d'environ 100 000 € pour réaliser ces investissements
- Pose d'un portail au cimetière de « vic »
- Scolaire : Fragilité des effectifs du RPI Aigues-Juntas/Cadarcet/Montels/La Bastide. Pétition en cours à l'initiative des délégués de parents d'élèves pour conforter les 6 postes actuels.
- Aménagement de la traverse de la station service à l'intersection du terrain de tennis. Echancier travaux : fin 2016 réseaux secs, 2017 réseaux humides, 2018 trottoirs-voirie. Créer une zone à 30, deux plateaux traversants, passage piétons et envisager un encorbellement sur le pont (passage sécurisé)
- Village de vacances : Dossier de demande de subvention à la Région renvoyé le 20 janvier 2016 (rénovation et extension) si accord de subventions début travaux printemps 2017. Estimation loyer 2015 : 30 655,50 €. Entreprise de nettoyage saison estivale du Village de vacances. SNSAO 25,67€/chalet, PRONET 54,80 €/chalet (moins-disant retenu conseil du 01/12/15)
- Dissolution de l'Amicale des associations, remise à la mairie de tous les matériels et versement du solde de compte 2 500 €
- Golf : arrivé d'un nouveau directeur au 01 mars 2016
- Prochain Conseil Communautaire : vendredi 25 mars 2016 à 18 h à La Bastide de Sérou

La séance est levée à 22 h 30.

Le Maire,
Alain METGE.

